

Cet ouvrage est destiné aux élèves des classes de Terminale S qui passent à partir de 2015 le bac en histoire-géographie en Terminale.

Le programme de 2014 que vous trouverez en page 5, est composé de nombreuses questions tant en Histoire qu'en géographie pouvant donner lieu à des sujets de composition, d'analyse de documents, de croquis et de schémas.

Il a pour objectif de vous aider à maîtriser l'ensemble des connaissances du programme, sous forme de fiches synthétiques.

Cette année de Terminale S s'appuie sur les acquis de la classe de Première (que vous pouvez retrouver dans notre ouvrage « **55 fiches** » **Histoire géo 1^{re} S**) et doit vous aider à maîtriser un programme qui ne sera traité qu'en 2 heures de cours hebdomadaires.

Cet ouvrage est composé de fiches, une pour chaque item du programme.

Chaque fiche comprend une problématique, des mots-clés utilisés dans le texte, des « infos en + » pour enrichir vos connaissances, le développement et une réponse à la problématique en quelques lignes.

Chaque fiche ainsi construite et problématisée peut ainsi servir de support à une composition.

Vous devez également acquérir les méthodes qui vous permettront de réaliser les épreuves du baccalauréat (voir p. 109 à 115) : construire une composition en histoire ou en géographie, analyser et expliquer des documents.

Cet ouvrage comprend un lexique où vous retrouverez les mots-clés utilisés dans les fiches, ce qui vous permettra de maîtriser le vocabulaire indispensable.

Programme de terminale S (à partir de 2014)

2

HISTOIRE

➔ Thème 1 introductif. Le rapport des sociétés à leur passé - 4-5 h

Question	Mise en œuvre
Les mémoires : lecture historique	Une étude au choix parmi les deux suivantes : – l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ;
	– l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

➔ Thème 2. Grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945 - 14-15 h

Questions	Mise en œuvre
Les chemins de la puissance	– Les États-Unis et le monde depuis 1945. – La Chine et le monde depuis 1949.
Un foyer de conflits	– Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

➔ Thème 3. Les échelles de gouvernement dans le monde - 11-12 h

Questions	Mise en œuvre
L'échelle de l'État-nation	– Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique.
L'échelle continentale	– Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht.
L'échelle mondiale	– Une gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G6 de 1975.

GÉOGRAPHIE

⇒ Thème 1 introductif. Clés de lecture d'un monde complexe - 4-5 h

Question	Mise en œuvre
Des cartes pour comprendre le monde	<ul style="list-style-type: none"> – L'étude consiste à approcher la complexité du monde par l'interrogation et la confrontation de grilles de lectures géopolitiques, géo-économiques, géoculturelles et géo-environnementales. – Cette étude, menée principalement à partir de cartes, est l'occasion d'une réflexion critique sur les modes de représentations cartographiques.

⇒ Thème 2. Les dynamiques de la mondialisation - 8-9 h

Question	Mise en œuvre
La mondialisation, fonctionnement et territoires	<ul style="list-style-type: none"> – Un produit mondialisé (étude de cas). – Acteurs, flux, débats. – Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation. – Les espaces maritimes : approche géostratégique.

⇒ Thème 3. Dynamiques géographiques de grandes aires continentales - 17-18 h

Questions	Mise en œuvre
L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud	<ul style="list-style-type: none"> – Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales. – États-Unis-B Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales.
L'Afrique : les défis du développement	<ul style="list-style-type: none"> – Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas). – Le continent africain face au développement et à la mondialisation.
L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance	<ul style="list-style-type: none"> – L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance. – Japon - Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.

Épreuve écrite : durée 3 heures ; coefficient 3

L'épreuve écrite d'histoire-géographie au baccalauréat général, série S, porte sur le programme de la classe de terminale de cette série, défini par l'arrêté du 7 janvier 2013 (B.O.E.N. n° 8 du 21 février 2013).

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat en série S a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, les connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;
- exploiter, hiérarchiser et mettre en relation des informations ;
- analyser et interpréter des documents de sources et de natures diverses ;
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

Structure de l'épreuve

La durée totale de l'épreuve est de trois heures.

L'épreuve est composée de deux parties :

- dans la première partie, le candidat rédige une composition en réponse à un sujet d'histoire ou de géographie ;
- la deuxième partie se compose d'un exercice portant sur la discipline qui ne fait pas l'objet de la composition :
 - en histoire : analyse d'un ou de deux document(s) ;
 - en géographie : soit l'analyse d'un ou de deux document(s), soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie du candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. À titre indicatif, la première partie peut compter pour 12 points et la deuxième partie pour 8 points.

Nature des exercices

1. La composition

Le candidat traite un sujet parmi deux proposés à son choix dans la même discipline.

En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il sait analyser le sujet et qu'il maîtrise les connaissances nécessaires. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.

Il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s).

Le libellé du sujet peut prendre des formes diverses : reprise partielle ou totale d'un intitulé du programme, question ou affirmation ; il peut être bref ou plus détaillé ; la problématique peut être explicite ou non.

2. L'analyse de documents ou la réalisation d'un croquis

L'exercice d'analyse de document(s), en histoire comme en géographie, comporte un titre, un ou deux documents et, si nécessaire, des notes explicatives. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter le travail du candidat.

En géographie, un exercice d'un autre type peut être proposé : réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire.

2.1. En histoire, l'analyse d'un ou de deux document(s)

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'analyse de document en histoire. Il doit faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu du ou des document(s), à en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation historique abordée. Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation.

2.2. En géographie deux types d'exercices peuvent être proposés :

- soit l'analyse d'un ou de deux document(s). Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'analyse de document en géographie. Il doit faire la preuve de sa capacité à comprendre le contenu du ou des document(s) ainsi que les enjeux spatiaux qu'il(s) exprime(nt), à en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation géographique abordée. Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation ;
- soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire, en réponse à un sujet (dans ce cas, un fond de carte est fourni au candidat).

Modalités particulières pour les candidats présentant un handicap

Les candidats présentant un trouble moteur ou visuel peuvent demander à bénéficier pour les exercices de géographie de la deuxième partie de l'épreuve, de l'adaptation suivante : le candidat remplace l'exercice de réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire par une rédaction d'une page environ portant sur le même sujet.

Épreuve orale de contrôle

Durée : 20 minutes (10 minutes d'exposé ; 10 minutes de questionnement).

Temps de préparation : 20 minutes.

L'épreuve porte à la fois sur le programme d'histoire et de géographie de la classe de terminale. Le candidat tire au sort un sujet. Chaque sujet comporte une question d'histoire et une question de géographie.

Les questions du sujet portent sur des thèmes majeurs ou ensembles géographiques du programme. L'une des questions (histoire ou géographie) est accompagnée d'un document.

L'évaluation des réponses de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. L'examineur évalue la maîtrise des connaissances, la clarté de l'exposition et la capacité à tirer parti d'un document.

Le questionnement qui suit l'exposé peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

4

problématique

Quand et comment les différentes mémoires françaises de la guerre se sont-elles construites ? Quel rôle pour les historiens ?

mots-clés

Collaboration, crime contre l'humanité, épuration, FFL, GPRF, Haute Cour de justice, Malgré-nous, négationnisme, rafle du Vel d'Hiv, résistancialisme, STO, Vichy.

info en +

Mémoire et histoire :

Ce sont deux représentations différentes du passé. L'histoire est une reconstruction savante et incomplète, qui se veut objective et à vocation universelle alors que la mémoire est subjective, affective et en lien avec le passé.

Histoire

1. Une priorité au sortir de la guerre : restaurer l'État

Désigner et punir les coupables

De juin à septembre 1944 : c'est l'épuration spontanée : des cours martiales improvisées décident d'exécutions sommaires (sans doute 10 000), des femmes sont tondues.

Le GPRF met en place l'épuration légale, La Haute Cour de justice siège de septembre 1944 à 1949. Plus de 120 000 personnes sont jugées, Pétain est condamné à mort (puis gracié). Au début des années 1950, la quasi-totalité des personnes condamnées sont amnistiées (René Bousquet). La volonté est de « fermer la parenthèse de Vichy ».

Rétablir l'ordre

Le GPRF rétablit le 9 août 1944 la légalité républicaine en annulant tous les actes de Vichy et nomme des commissaires de la République. Il désarme la Résistance.

Retrouver son rang

La France obtient une zone d'occupation en Allemagne et en Autriche ainsi qu'une place de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU et intègre ainsi le camp des vainqueurs...

2. Des mémoires qui s'opposent

Le temps de l'union « résistancialiste »

Des années 1940 aux années 1970, la mémoire d'une France majoritairement résistante s'impose, refusant la responsabilité collective de la France et de la République dans la collaboration et la participation à la « solution finale » (Vichy seul coupable). L'adhésion massive au pétainisme de nombreux Français est refoulée.

info en +

« Paris libéré ! Libéré par lui-même [...] avec l'appui et le concours de la France tout entière. » De Gaulle le 25 août 44 à Notre-Dame de Paris

La mémoire gaulliste

La vision gaulliste met ainsi en avant le combat militaire des FFL et leur participation à la victoire des Alliés (effacer la défaite de 1940) et l'unité de la France à travers la Résistance. Cette mémoire est mise en scène : création de l'Ordre des compagnons de la Libération, célébration de l'appel du 18 juin, cérémonies au Mont Valérien où ont été fusillés 4 500 résistants. Le 19 décembre 1964, les cendres de Jean Moulin sont transférées au Panthéon.

La mémoire communiste : le « parti des 75 000 fusillés »

Le rôle des communistes dans la Résistance intérieure (rôle des FTP) fonde la légitimité nationale du PCF, gommant la période du pacte germano-soviétique. Se forge le mythe du parti martyr, celui des 75 000 fusillés (chiffre très largement surestimé).

La mémoire des prisonniers de guerre et des déportés

La guerre a fait 190 000 morts et près de 1 850 000 prisonniers en 1940. Ils incarnent la preuve vivante de la plus grande défaite que la France ait connue dans son histoire.

Un cas particulier : celui des « Malgré-nous » dont la mémoire est également refoulée, surtout après le drame d'Oradour sur Glane et le procès qui voit condamner 17 Alsaciens Lorrains membres de la division SS Das Reich.

Les travailleurs du STO ont dû rentrer chez eux par leurs propres moyens et leur réinsertion se fait souvent dans une certaine suspicion.

L'opinion n'est pas prête à comprendre l'inimaginable c'est-à-dire le génocide et la barbarie. Les déportés rescapés des camps ne sont pas écoutés. De plus, on ne distingue pas déportés de la Résistance et déportés raciaux (Juifs et Tziganes) et les camps de concentration des camps d'extermination.